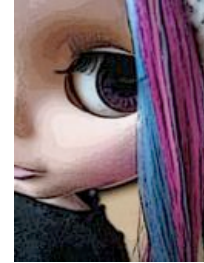


L'Union européenne a déjà interdit \* 14 substances contenues dans les teintures capillaires, mais elle attend jusqu'en 2010 pour décider au sujet de 31 autres...

Devons-nous aussi attendre ?

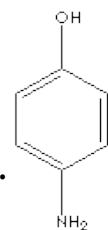


Les changements de l'ADN (ou 'mutations') peuvent être induits par les substances contenues dans les teintures capillaires. Les premiers articles scientifiques à ce sujet sont parus dans les années 70.\*\*

Des mutations dans l'ADN peuvent contribuer au développement de cancers et de maladies, et peuvent aussi affecter les générations à venir.

L'usage **précoce** et **fréquent** en **augmente** les **risques**.

L'aminophenol, l'une des substances qui rend la cigarette cancérigène, est également contenue dans les teintures pour cheveux! Avec 50 milliards d'utilisateurs chaque année, notre environnement est donc plus génotoxique que jamais... sans compter toutes les substances auxquelles nous sommes confrontés involontairement chaque jour.



**Ne soyez pas victime de la mode!\*\*\***

\* Les directives 2007/54/CE, et 2007/67/CE de l'Union européenne  
[http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/cosmetics/cosmetic-products/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/cosmetics/cosmetic-products/index_fr.htm)

\*\* Ames et al. *Proc Natl Acad Sci U S A.* (1975) 72: 2423–2427

\*\*\* <http://www.genomicintegrity.org>